



**Fédération
Française
de Danse.**

REGLEMENT TECHNIQUE ET SPORTIF

Discipline Breaking

Sommaire

I.	<u>REGLEMENT TECHNIQUE</u>	3
1.	<u>Vocabulaire du Breaking</u>	3
1.1	<u>Le Breaking</u>	3
2.	<u>Les classes d'âges et les différents battles de danses</u>	4
2.1	<u>Catégories solos (1vs1)</u>	4
2.2	<u>Catégories équipes (dont crew)</u>	4
2.3	<u>Phases de qualification</u>	4
2.4	<u>Phases finales</u>	4
2.5	<u>Déroulement des compétitions officielles</u>	5
3.	<u>Le Disc-Jockey - DJ</u>	5
4.	<u>Le Speaker, Host ou MC</u>	5
5.	<u>Les juges</u>	5
6.	<u>Les critères de jugement</u>	6
7.	<u>Pénalités</u>	6
8.	<u>Sécurité et restrictions d'engagement</u>	7
II.	<u>REGLEMENT SPORTIF</u>	8
1.	<u>Conditions de participation</u>	8
2.	<u>Les compétitions officielles</u>	8
2.1.	<u>Le calendrier</u>	8
2.2.	<u>Les inscriptions</u>	8
2.3.	<u>Les droits de dossard</u>	9
2.4.	<u>Classement, récompenses</u>	9
2.5.	<u>Championnat régional</u>	9
2.6.	<u>Championnat de France</u>	9
2.7.	<u>Déroulement</u>	10
3.	<u>Autres compétitions</u>	10

ANNEXE 1 : Communication

ANNEXE 2 : Spécificités des juges et Scrutateurs Breaking

I. REGLEMENT TECHNIQUE

Toute personne licenciée à la Fédération Française de Danse est tenue de respecter ce règlement.

1. Vocabulaire du Breaking

Un Battle : Affrontement en danse entre deux personnes ou deux groupes. Chaque danseur évolue tour à tour en musique, sans contact physique avec l'adversaire.

1.1 Le Breaking

Le breaking est un style de danse qui s'est développé à New York dans les années 70. Les pratiquants de cette danse s'appellent les **bboys** (pour les garçons) et les **bgirls** (pour les filles).

Il est caractérisé par un enchaînement de mouvements dansés sur les temps musicaux et acrobatique au sol, il est composé de différentes phases techniques. Cette danse s'introduit par une phase debout (*top-rocking*), puis de la danse au sol (*foot-work*), de la technique acrobatique, des « *freezes* » et des « *power moves* ». C'est une danse qui demande une bonne hygiène de vie car le corps est très sollicité, ainsi que des capacités physiques et artistiques développées.

Top-rock ou préparation : Pas de préparation du *danseur* avant la descente au sol.

Up rock ou Rocking : Il reproduit la gestuelle du combat « Burns et Jerks ». Le Rocking est une danse à part entière et peut être aussi utilisé comme le top-rock, avant la descente au sol.

Foot-work ou Pass-pass: Le footwork est à la fois l'ADN mais aussi la colonne vertébrale du Breaking, ce sont des mouvements à deux dimensions rotatif et circulaire, évoluant sur le « break » de la musique, les mouvements se font autour d'un pivot autour duquel les jambes et les bras sont au sol et tournent de façon dynamique, circulaire et fluide. Les footworks sont la partie dansée du Breaking, où l'esthétique, la forme, la musicalité, la dynamique, l'exécution, la personnalité et le style sont des composantes collatérales.

Le footwork est doté de mouvements de base tel que le 3 steps ou six steps appelé à la base CC ; mais le vocabulaire est infini, car il est composé des basics mais aussi des variantes de basics, donnant ainsi une dimension indéfinie aux combinaisons lors d'un enchaînement de danse.

Freeze : Position statique souvent placée sur un accent musical sur une ou plusieurs parties du corps, qui peut aller de la position élémentaire du « *baby freeze* » à des formes plus évoluées alliant souplesse et inventivité. L'improvisation est basée sur un enchaînement de gestes qui s'achève sur l'arrêt du corps dans l'espace avec appui pris d'une main, de l'avant-bras ou de l'épaule au sol.

Power move ou Phase : Enchaînement de mouvements dynamiques en rotation en appui sur différentes parties du corps, l'objectif étant de garder une rotation aérienne pouvant se terminer le plus souvent par un arrêt, soit le « *freeze* ». Les « *phaseurs* » cherchent à effectuer le plus d'enchaînements de phases possibles en coordination avec la musique, avec une recherche d'esthétique et d'amplitude.

Les *Power Moves* exigent un réel investissement et beaucoup de pratique avant d'atteindre un bon niveau de performance. La maîtrise d'un seul mouvement peut nécessiter plusieurs années de

pratique.

En complément consulter l'Abécédaire Breaking

2. Les classes d'âges et les différents battles de danses

2.1 Catégories solos (1vs1)

- Moins de seize ans Bboy et Bgirl : Pour l'année 2024 : né après le 01.01.2009
- Seize ans et plus Bboy et Bgirl. : né avant le 31.12.2008
- Exception dans le cadre des battles WDSF car une seule catégorie.

2.2 Catégories équipes (catégorie crew)

- À partir de deux danseurs
- Moins de seize ans mixte (dont le bonnie & clyde) : Exemple pour l'année 2024 : né après le 01.01.2009
- Seize ans et plus mixte (dont le bonnie & clyde) : Exemple pour l'année 2024 : né avant le 31.12.2008
- Intergénérationnel, sans aucune catégorie d'âge, âge mixte dans les catégories, avec mixité des âges et des sexes

2.3 Phases de qualification

Suivant le nombre de participant.e.s, une phase de qualification peut être mise en place.

Les danseurs s'affrontent en battle avec un ou plusieurs passages (temps d'un passage : 30-45 secondes, temps indicatif). Un danseur participe au minimum à un battle de qualification.

Les BBoys & bgirls du Top 3 du ranking mondial et les gagnants de l'année N-1 du CFB, (Championnats régionaux & Last Chance) intègrent le TOP 32 de la finale du Championnat de France.

Les Bboys & Bgirls gagnant.e.s des championnats régionaux intègrent le TOP 32 de la finale du Championnat de France.

Les Bboys & Bgirls gagnant.e.s des championnats Dom-Tom intègrent le TOP 32 de la finale du Championnat de France.

2.4 Phases finales

Les phases finales se déroulent selon un tableau, avec des confrontations entre 2 danseurs ou équipes, à élimination directe.

- 1vs1 moins de 16 ans : Les danseurs s'affrontent avec 1 ou 2 passages par danseur
- 1vs1 plus de 16 ans : Les danseurs s'affrontent avec 1 ou 2 passages par danseur. Lors de la

- finale ils peuvent disposer de 2 ou 3 passages.
- Équipe : Chaque danseur dispose d'1 passage. En finale et en petite finale chaque danseur peut disposer de 1 ou 2 passages.

2.5 Déroutement des compétitions officielles

Pour le déroulement précis des compétitions « officielles » (championnats régionaux et championnat de France) se référer à la partie 10 de ce règlement.

Les conditions d'accueil seront étudiées pour permettre à tout âge et tout sexe de se préparer. (Vestiaires, sanitaires...) en assurant la protection des mineurs

3. Le rôle du Disc-Jockey - DJ

Sans DJ, il n'y a pas de *battle*. Son rôle est de mixer, diffuser les musiques et assurer l'ambiance mais aussi de suivre le danseur. C'est un acteur important. Il permet au danseur de s'exprimer au mieux et de mettre en valeur sa musicalité. Le danseur ne connaît pas à l'avance la musique qui est jouée lors de son *battle*. Il doit donc s'adapter et improviser.

Le DJ propose une musique adaptée, dite breakbeat. Un ou deux DJ peuvent être prévus suivant l'ampleur et le niveau de l'événement

4. Le rôle du Speaker, Host ou MC

Le "MC" est la personne qui en premier lieu présente le *battle*, il encourage les danseurs au micro pendant le *battle*, mais il est aussi présent pour rappeler le déroulement du *battle*. Le "MC" doit faire respecter un temps de pause de deux minutes entre chaque *battle* de sélections pour que les juges puissent avoir le temps de débattre. Ils sont un ou plusieurs suivant l'événement et le niveau de la compétition.

Technicien atypique, car il connaît les styles qui composent le Breaking, il est capable de déceler l'insolite, mettre l'accent sur une performance. Son rôle est de valoriser, encourager les danseurs au micro lorsqu'ils le méritent, mais il est aussi présent pour mettre l'ambiance, présenter les équipes, juges, les officiels, partenaires et autres sponsors, mécènes qui auront contribué à la réalisation de l'événement.

5. Le rôle des juges

Le jury est composé d'un président de jury et de 3 juges au minimum (région et *battle* étape), idéalement 5 (national). Le président du jury peut être un membre du jury de ces trois ou cinq juges. Le jury est composé d'un nombre impair de juges, pour éviter toute égalité.

Dans les phases finales où le vote s'effectue à main levée, chaque juge dispose d'une voix « pour » ou « exæquo ». En cas d'inégalité, un seul passage supplémentaire où le vote exæquo est interdit permet de départager les compétiteurs.

Une liste des juges Breaking licenciés et encartés au sein de la FFD est mise à disposition de tous les comités des territoires français (DOM-TOM compris) dans le SI. Les critères de sélection

justifiant la composition de cette liste sont :

- Le juge ne doit plus pratiquer de compétition au sein des circuits haut niveau nationaux ou internationaux depuis au moins 12 mois.
- Les juges doivent être titulaire de la carte juge au sein de la FFD pour intervenir sur une compétition FFD
- Dans la mesure du possible, chaque juge représente une spécificité technique ou un style différent pour favoriser la diversité des visions. Par exemple, éviter deux spécialistes en phase dans le même jury.
- Les membres du jury assistent à une réunion préparatoire avant les compétitions pour assurer le bon déroulement de leur fonction de juge.
- Pour les pré-sélections, les juges notent 1 à 3 passages par danseur et sélectionnent les 8 meilleurs de chaque catégorie, suivant le nombre de participant.e.s.
- Le jury, dans la mesure du possible est mixte.
- Les juges de la FFD s'appuieront sur le modèle de jugement de la WDSF (World Dance Sport Fédération).
- CF annexe 2 (Spécificités des juges et Scrutateurs Breaking)

6. Les critères de jugement

Aucun précepte établi ne codifie ou dicte au danseur les mouvements qu'il va choisir d'exécuter dans les *battles*. C'est ce qui permet de mettre en avant la créativité et l'imagination du Bboy et de la Bgirl. Le danseur a une totale liberté d'expression sachant que sa prestation doit tenir compte et répondre aux critères de jugement. Le but poursuivi étant de ne pas dénaturer le Breaking, les critères de jugement ne comportent pas de codification chiffrée ou notée des mouvements ou figures exécutés.

La dimension artistique est extrêmement importante en Breaking. Elle est prise en compte dans chaque critère évalué : esthétique gestuelle, originalité, exécution technique, musicalité, fluidité.

7. Pénalités

Des pénalités peuvent être appliquées lors des passages des danseurs pour les raisons suivantes :

- Un manque de fairplay (attitude ou mots déplacés...)
- Un non-respect du règlement, de l'intégrité physique chez l'enfant ou et des restrictions d'engagement
- Le fait de toucher son adversaire intentionnellement (strictement interdit)
- Compétiteur quittant la piste sans raison physique avant le terme du passage
- Signes manifestes des effets d'ébriété ou de produits prohibés (dopage...)
- Un comportement antisportif voir agressif envers son adversaire
- Un comportement irrespectueux et voir agressif envers le jury

Les juges et le président du jury peuvent appliquer des pénalités ou prendre une décision allant jusqu'à la disqualification. Selon la gravité de la situation, le président du jury pourra rédiger un procès-verbal circonstancié qui sera transmis au référent Breaking du corps arbitral. Dès lors la commission du Corps Arbitral décidera d'une éventuelle interdiction de pratique pour un temps voulu. (La disqualification ne peut être appliquée qu'en cas extrême).

8. Sécurité et restrictions d'engagement

La sécurité dans la pratique est une des priorités de la Fédération Française de Danse. L'objectif est de préserver le potentiel physique de chaque danseur, de ne pas brûler les étapes dans la pratique du Breaking et lors de la progression des apprentissages réalisée sur plusieurs années.

Le Breaking a une particularité : la possibilité est laissée aux danseurs de prendre appui au sol avec n'importe quelle partie du corps. Mais d'un point de vue anatomique, toutes les parties du corps ne sont pas faites pour supporter tout le poids du corps, à plus forte raison en phase de croissance où les articulations présentent une fragilité supplémentaire par l'intermédiaire de cartilages de croissance.

Il est nécessaire d'être particulièrement attentif à la colonne vertébrale, aux articulations du haut du corps, notamment chez le jeune.

Le danseur a le droit d'utiliser des protections et d'utiliser la tenue qui lui convient pour pouvoir pratiquer sa danse dans les meilleures conditions possibles. Il doit toutefois ne pas être dans l'excès et abuser de cette tolérance.

Les consignes de sécurité sont différentes d'une catégorie d'âge à l'autre. Le bon sens dans la pratique des danseurs selon leur catégorie d'âge est la bienvenue, sans pour autant modifier ni faire obstacle à la culture de la discipline

Dans la catégorie moins de seize ans, une attention particulière du jury sera portée sur les mouvements non-maîtrisés ou incertains sur des appuis particuliers (tête, articulations) pouvant être traumatisant pour les danseurs.

Pour la catégorie seize ans et plus il n'y a pas de restriction de pratiques particulières, à l'exception du certificat médical requis comme pour les autres catégories. La pratique ne doit en aucun cas favoriser les risques et traumatismes pouvant être mis à jour par le service santé et référent, liés à notre discipline.

Tout mouvement effectué par le danseur qui semblerait non maîtrisé voir dangereux sera sanctionné. Le gagnant n'est pas celui qui prend le plus de risque mais celui qui maîtrise au mieux son corps selon le niveau de difficulté.

II. REGLEMENT SPORTIF

1. Conditions de participation

- Être titulaire de la licence fédérale (licence B) de la saison en cours
- Présenter obligatoirement le jour des compétitions : la licence fédérale accompagnée du certificat médical d'aptitude à la pratique du Breaking en compétition et d'une pièce d'identité
- Pour les mineurs présenter une autorisation de participation de son représentant légal
- Être inscrit à la compétition

2. Les compétitions officielles

Le parcours compétitif « officiel » peut donner lieu à la délivrance des titres suivants :

- **Champion.ne régional.e** : Ce championnat est accessible à tout pratiquant licencié remplissant les conditions de participation édictées au paragraphe 2.2. Le premier obtient le titre de champion régional.
- **Champion.ne de France** Le premier obtient le titre de champion de France (sous réserve d'un minimum de 3 participants)

2.1. Le calendrier

Les dates et lieu des compétitions sont inscrits au calendrier fédéral sur le site internet : www.ffdanse.fr

Phase 1

La phase des championnats régionaux se déroulent de décembre à avril de chaque année.

Phase 2

La phase du championnat de France se découpe en deux temps :

Last Chance : Avril à mai

Finale : Avril à mai

Ces deux manifestations sont organisées le même weekend de compétition.

Ce calendrier est déterminé en lien avec le processus de sélection pour la participation à d'autres battles (exemple : championnat d'Europe au mois de juin)

2.2. Les inscriptions

Les inscriptions se feront via le SI.

Pour la phase 1, peuvent s'inscrire : les titulaires d'une licence de la région concernée.

Pour la phase 2, peuvent s'inscrire : les titulaires d'une licence du territoire français, métropole & dom-toms.

L'inscription est ouverte à l'ensemble des sexes par catégorie (bboys & bgirls), seulement en cas de non inscription, l'épreuve est annulée.

2.3. Les droits de dossard

Les droits de dossard peuvent être réclamés aux participants avec un maximum de :

- 10€ pour un danseur individuel
- 20€ pour un duo
- 30€ pour un groupe / crew (selon les dispositions prévues dans les « règlement généraux » de la FF Danse (chapitre III))

2.4. Classement, récompenses

Un classement général par catégorie et classe d'âges sera établi suivant les résultats obtenus (voix des jurys) :

- Le 3ème au ranking se verra attribuer la 3^{ème} place (ou le gagnant de la petite finale si il y a une petite finale).
- Le perdant de la finale se verra attribuer la 2^{ème} place.
- Le gagnant de la finale se verra attribuer la 1^{ère} place.

Les récompenses seront sous formes de price money et médailles, coupes, ou autres cadeaux.

2.5. Championnat régional

Pour chaque catégorie d'âge et de sexe, le bboy et la bgirl obtiennent le titre de champion.ne régional.e de la région identifiée.

Le championnat régional est une qualification possible pour participer à la finale du championnat de France.

Ceux-ci intègrent le Top 32 du championnat de France.

Chaque organisateur fait enregistrer le bboy et la bgirl gagnant.e auprès de la direction technique, cet enregistrement se fait par mail à d.t.n@ffdanse.fr (sous 8 jours après la fin du battle).

2.6. Championnat de France

FINALE NATIONALE

La finale nationale breaking a lieu après le Last Chance. Les bboys et bgirls qualifiés pour ce battle sont :

- Les qualifié.e.s des championnat régionaux. (18)
- Les qualifié.e.s du Last Chance. (8)
- Les BBoys & bgirls du Top 3 Français du ranking mondial et les gagnants de l'année N-1 du CFB. (4)
- Les gagnants du championnat DOM TOM (2).

Les juges sélectionnent parmi les 32 sélectionné.e.s , les 8 ou 16 meilleurs danseurs qui s'affronteront lors des phases finales.

Les vainqueurs de la finale dans leurs catégories respectives se verront attribuer le titre de champion.ne de France de l'année en cours.

2.7. Déroulement

Les phases de qualifications ainsi que le Top32 s'effectuent sous forme de battles exhibitions. À l'issue des phases de qualification et des Top32, les jurys sélectionnent le Top16 +16ans et le Top8 -16ans.

Pour chaque catégorie, à partir des Top16 +16ans et Top8 -16ans, la compétition se déroule selon un tableau, avec des confrontations entre danseurs par élimination directe ou indirect (round robin) comme précisé dans l'article 2 de ce présent règlement.

Chaque danseur effectuera un nombre de passages défini (cf. art. 2), éventuellement avec un Tie Break si nécessaire. Le vainqueur accèdera au tour suivant.

Ce classement déterminera l'attribution des titres de championne et champion de France.

Pour chaque catégorie, la ou le champion.ne de France sera le danseur classé 1er, sera médaillé d'or.

En application de ce règlement, ainsi que des articles correspondant au Code du Sport français, un seul titre de Champion de France par catégorie d'âge peut être attribué par an.

3. Autres compétitions

Pour les autres compétitions fédérales, les conditions de participations seront identiques aux championnats concernant les inscriptions, dispositions générales et droits de dossard.

Les catégories d'âges, le nombre de passage par battle, le nombre de personnes par équipe et les styles pourront être modifiés.

Les consignes de sécurité et les restrictions d'engagement resteront les mêmes.

ANNEXE 1

COMMUNICATION

Afin de donner rendre l'information accessible en direction de tou.te.s, l'ensemble des informations breaking : calendrier championnat, dates, circuit... ainsi que ce présent règlement sont communiqués et consultable par toutes et à tous sur le site www.ffdbreaking.fr et les réseaux sociaux FFDBreaking. Certaines informations sont également disponibles sur les réseaux sociaux ffdbreaking (Facebook & Instagram)

Il est de la responsabilité de chacune et chacun, organisateur, participant.e.s de prendre connaissance des différentes modalités.

ANNEXE 2

CORPS ARBITRAL

Spécificités des juges et Scrutateurs Breaking

1- GENERALITES ET CONDITIONS DE JUGEMENTS

Tout membre du Corps arbitral doit respecter, lors des compétitions FFDanse Breaking, certaines obligations et interdictions dues à son poste. Se référer au Règlement Général du Corps Arbitral de la FFDanse et au code de déontologie.

a) Les obligations

- la tenue vestimentaire doit être impeccable et à l'abri de toute critique.
- Respect de la sanctuarisation : Dès le briefing, tous les membres du corps arbitral devront respecter la sanctuarisation et ne plus avoir de communications avec qui que ce soit en relation avec la compétition en cours et jusqu'à la fin de la celle-ci (sauf le Président du Jury et/ou son adjoint).
- Le téléphone ne doit pas être utilisé à titre personnel en public.

2- LE PRESIDENT DE JURY

Pour pouvoir postuler à ce poste le titulaire de l'examen de juge doit avoir à minima 5 ans de pratique en tant que juge national, avoir prouvé son intégrité et son implication en tant que juge, être performant en communication et en relationnel avec autrui, ne pas être influençable et être capable de prendre des décisions rapides.

-son rôle se situe à plusieurs niveaux :

- Le président de jury est responsable des juges/scrutateur et du jugement d'une compétition envers la FFDanse ;
- Il peut intervenir au niveau de toute infraction à la réglementation technique et sportive ;
- Il est conseiller technique auprès des juges ;
- En cas de nécessité, le Président de jury a le pouvoir de stopper un/des danseur(s) en train d'évoluer sur piste ;
- Au cours de la compétition, le président de jury peut décider le remplacement d'un juge ;
- Le président de jury ne se substitue pas à un juge en place sauf raison impérieuse ou s'il y a autorisation de cumuler les deux postes par le président de la CCA ;

Le président de jury peut affecter des pénalités pour les raisons suivantes :

- Un manque de fairplay (attitude ou mots déplacés, gestes/actes ouvertement obscènes, impolis, raciaux, abusifs, discriminatoires, sexuels ou violents) pouvant aller jusqu'à la disqualification ;
- Un non-respect du règlement, de l'intégrité physique chez l'enfant ou et des restrictions d'engagement ;
- Le fait de toucher son adversaire intentionnellement (strictement interdit) ;
- Compétiteur quittant la piste sans raison physique avant le terme du passage ;

Règlement Breaking 2023-2024

- Signes manifestes des effets d'ébriété ou de produits prohibés (dopage...);
- Un comportement antisportif voir agressif envers son adversaire ;
- Un comportement irrespectueux et voir agressif envers le jury ;

Le président du jury peut appliquer des pénalités ou prendre une décision allant jusqu'à la disqualification. Selon la gravité de la situation, le président du jury pourra rédiger un procès-verbal circonstancié qui sera transmis au référent Breaking du corps arbitral pour traitement en concertation avec le PCA.

3- LES JUGES

Une liste des juges identifiés par la commission Breaking, sous la gestion du référent juge de la discipline au sein de la FFDanse, sera mise à disposition dans le SI fédéral, après validation du Président du Corps Arbitral (PCA).

- Le juge ne peut pas être juge et compétiteur dans la même saison au sein du circuit fédéral et/ou WDSF.
- Les juges doivent être licenciés et titulaires de la carte juge de la saison en cours au sein de la FFDanse.
 - Dans la mesure du possible, lors des compétitions, chaque juge représente une spécificité technique ou un style différent pour favoriser la diversité des visions.
 - Les membres du jury assistent à une réunion préparatoire avant chaque compétition pour en assurer le bon déroulement.
 - Le jury, dans la mesure du possible, est mixte.
 - Les juges doivent avoir pris connaissance de la réglementation technique.

4- CHAMPIONNATS

Composition du Corps Arbitral

Championnat territoriaux :
Au minimum 3 juges 1 scrutateur et un PJ.

Compétition nationale comptant pour le système de sélection au championnat de France :
Au minimum 5 juges, 1 scrutateur et un PJ.

Championnat de France :
Au minimum 5 juges 1 scrutateur et un PJ.

Toutefois, en fonction du nombre de danseurs, le corps arbitral pourra être adapté en concertation avec le référent du CA et validation par le PCA FFDanse.

Les juges sont sélectionnés en fonction de leur disponibilité en concordance avec les règlements fédéraux.

Pour pouvoir être sélectionnable pour juger le championnat de France, les juges doivent avoir jugés au minimum 1 sélectif dans la saison.

En priorité, pour pouvoir être sélectionnable pour juger le championnat de France, les juges doivent avoir suivi le séminaire des juges de l'année en cours.

Un traitement statistique sera effectué à la fin de tous les sélectifs pour pouvoir sélectionner les juges pour le championnat de France qui restera exclusivement à disposition du corps arbitral et de la commission Breaking.

5- CONTROLE ET SUIVI DES JUGES

Les juges sont contrôlés en permanence lors des championnats et lors du traitement des jugements.

Chaque décision sera analysée pour évaluer la neutralité des juges

Règlement Breaking 2023-2024

- Les décisions permettront d'établir un pourcentage sur le nombre de fois où le juge a voté pour la ou le gagnant
- Les décisions permettront d'établir un pourcentage sur le nombre de fois où le juge a voté pour la ou le perdant

6- SYSTEMES DE JUGEMENT

6-1 Jugement à mains levées :

Le juge désigne le compétiteur pour lequel il affecte son vote, la majorité des votes désigne le vainqueur du passage.

Chaque juge dispose d'une voix « pour » ou « exæquo ». En cas d'égalité, un seul passage supplémentaire où le vote exæquo est interdit permet de départager les compétiteurs.

A partir des ½ finales le vote exæquo est interdit.

6-2 Jugement Threefold – Trivium

En cas d'utilisation de ces systèmes de jugement pour une compétition, les juges seront formés en conséquence en amont de la compétition.

Quel que soit le système de jugement par comparaison, les juges doivent prêter attention lors de l'évaluation des danseurs à (bases WDSF) :

a) La Technique pour 1/3:

- Aptitude & Athlétisme

Efficacité avec laquelle ils utilisent leurs attributs physiologiques à leur avantage, ce qui signifie à la fois élever les avantages physiologiques à des niveaux de capacité plus élevés et/ou transformer d'éventuels inconvénients en avantages.

- Contrôle de la dextérité et de la motricité

Maîtrise du mouvement d'une manière sans effort et légère, tout en maintenant le but et la conviction.

- Pousser le corps à la limite

Risques et les difficultés encourus, lorsque les danseurs effectuent des mouvements aux limites extrêmes des capacités humaines.

- Équilibre

Capacité à maintenir leur centre de gravité avec un balancement postural minimal, et prêter attention à la façon dont les changements de vitesse affectent de manière significative cet équilibre.

- Force & Endurance

Maîtrise de la force centrale pour gérer les forces appliquées sur le corps (pour le soutien et la structure), ainsi que la puissance explosive dans les extrémités (pour le mouvement dynamique). L'attention doit également être portée sur la façon dont ils parviennent à éviter de manifester de la fatigue musculaire dans leurs mouvements.

- La flexibilité

Mouvements et les positions du corps des compétiteurs, et prendre en considération si les mouvements semblent limités (ou non) dans leur amplitude et s'il y a une erreur (ou non) dans l'esthétique posturale, et s'ils peuvent conserver une forme appropriée. L'attention doit être portée sur tous les mouvements ou positions du corps qui démontrent un contrôle/maîtrise dans des gammes extrêmes de mouvements articulaires.

- Dynamisme

Utilisation du contraste dans la direction, la rotation, la vitesse, la forme, etc., et la manière dont il est mis en œuvre dans leurs mouvements.

Règlement Breaking 2023-2024

- Contrôle spatial

Capacité à maîtriser l'orientation et la position de leur corps à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'environnement.

- Variété

Il est souhaitable que les concurrents démontrent une gamme variée de mouvements tout au long de la compétition, avec un minimum de répétition.

- Dimension

Capacité à maîtriser l'exécution de la gamme de divers mouvements internes au danseur, en relation avec leur mouvement dans et à travers plusieurs axes.

- Approche empathique

Pour que les juges reconnaissent les mouvements comme étant répétés ou divers, il est important qu'ils aient une véritable appréciation des gradations qui définissent les mouvements comme similaires ou différents. En ayant une compréhension personnelle des défis rencontrés lors de l'exécution de mouvements particuliers, ils seront mieux placés pour être en mesure de contextualiser les mouvements comme répétés ou uniques de manière appropriée et de comparer les compétences des concurrents en conséquence.

b) L'interprétation pour 1/3:

- Performance et composition narrative

Tenir compte de la qualité de la structure de leur combinaison de mouvements et de la compréhension et de la contextualisation de leurs récits. Cela doit également être clairement communiqué au public.

- L'élément de surprise

Prêter attention aux mouvements imprévus qui provoquent un sentiment d'émerveillement.

-Engagement émotionnel

Prêter attention à leur accomplissement et à leur investissement dans la représentation du personnage qu'ils interprètent.

-Authenticité

Prêter attention à la crédibilité qu'ils leur accordent et à l'authenticité et à la sincérité de leur performance.

-Musicalité et Cohérence

Synchronisme de mouvement avec les battements de la musique.

-Accent

Emphase visuelle et l'énonciation du mouvement qui suit la signature rythmique de la musique.

-Syncope

Accentuation visuelle des rythmes non accentués, tout en maintenant l'articulation avec la musique.

-Texture

Expression et leur sens de la musique, en liant la qualité du mouvement à la dynamique et à la nature de la musique.

-Phrase

Nature cyclique des mouvements des danseurs, compatible avec les règles musicales de la chanson jouée.

c) L'artistique pour 1/3:

-Créativité

Règlement Breaking 2023-2024

Développer de nouveaux concepts et de nouveaux mouvements, cela nécessite une compréhension globale de la mécanique corporelle ainsi que des développements culturels et philosophiques en relation avec le style de danse.

Les juges doivent considérer dans quelle mesure les concurrents ont avancé des idées et des concepts préexistants (non seulement dans le cadre de la danse), mais aussi en ce qui concerne l'innovation - en d'autres termes, la performance a-t-elle été si importante qu'elle a élargi les paramètres précédents, redéfinissant les normes passées.

Il est important de noter qu'un juge ne peut faire des comparaisons qu'à partir de ce qu'il sait à ce moment précis, ce qui peut entraîner des changements de perspective suite à l'assimilation de nouvelles informations.

-Présence scénique et charisme

Capacité à projeter leur énergie vers l'extérieur. La confiance doit être affichée de manière convaincante et ordonner au spectateur de rester engagé avec la performance.

-Individualité et caractère

Transmettre et à mettre en valeur un style unique et une identité distinguée. Une fois que cela est établi, il fournit une base pour évaluer des domaines connexes tels que la présence sur scène, le caractère et la performativité. Peu importe à quel point les mouvements des concurrents peuvent être physiquement exigeants, ils doivent rester dans le caractère.

d) Les fautes :

Les mouvements non intentionnels/accidentels sont divisés en trois degrés de gravité :

Petites fautes :

Le compétiteur commet une erreur mineure dans son mouvement, qui est suffisamment importante pour diminuer sensiblement la qualité et augmenter l'incertitude d'un mouvement particulier, mais n'entrave pas sa capacité à exécuter d'autres mouvements.

Un contact physique accidentel/non intentionnel.

Moyennes fautes :

Le compétiteur commet une erreur modérée dans son mouvement, ce qui provoque un trébuchement important, une perte d'équilibre ou d'autres signes indiquant une perte marquée de contrôle physique, et le mouvement du compétiteur apparaîtra lourd pendant un moment.

Grosses fautes :

Le compétiteur commet une grave erreur dans son mouvement, échoue complètement à exécuter son mouvement prévu et l'a clairement interrompu.

Le règlement du corps arbitral est élaboré pour une olympiade, il pourra être évalué chaque saison ou en cours de saison, pour développer l'outil au rythme de la structuration de la discipline Breaking.